

COMMUNIQUE

Augmentation de capital par incorporation de réserves facultatives et émission d'actions nouvelles gratuites de BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE

Lors de l'Assemblée Générale Mixte - Ordinaire et Extraordinaire - du 17 mars 2016, les Actionnaires de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE) ont décidé d'augmenter le capital social de la Banque, actuellement de huit milliards deux cent millions (8 200 000 000) FCFA, pour le porter à dix milliards (10 000 000 000) FCFA, par incorporation audit capital d'une somme d'un milliard huit cent millions (1 800 000 000) FCFA prélevée sur le poste « Réserves facultatives » de la Banque, par la création de cent quatre-vingt mille (180 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison de neuf (9) actions nouvelles pour quarante et une (41) actions anciennes.

Les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires et seront assimilées aux actions anciennes.

La date de jouissance de ces actions nouvelles est fixée au **1^{er} janvier 2016**.

Un droit de vote double sera conféré aux actions gratuites attribuées aux actionnaires à raison d'actions anciennes, de catégorie A, pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Les titres formant rompus seront rachetés en espèces par le Compte de Liquidité de BOA-COTE D'IVOIRE. Le prix d'un rompu sera calculé sur la base du dernier cours coté de l'action à la BRVM avant le détachement du droit d'attribution soit le **mardi 07 juin 2016**. Au regard de la quantité de titres détenus à la date de fermeture du registre, les actionnaires recevront 09 actions nouvelles pour 41 actions anciennes détenues.

L'opération d'attribution gratuite ne donnera pas lieu à la cotation de droit.

Les modalités de cette augmentation de capital par incorporation de réserves sont ci-après décrites :

- ✓ Emetteur : BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE
- ✓ Particularité : Création d'actions nouvelles
- ✓ Mode de placement : Attribution gratuite
- ✓ Capital actuel : 8 200 000 000 FCFA
- ✓ Montant de l'émission : 1 800 000 000 FCFA
- ✓ Valeur nominale des actions : 10 000 FCFA
- ✓ Nombre d'actions anciennes : 820 000
- ✓ Nombre d'actions nouvelles : 180 000
- ✓ Parité de distribution : 9 actions nouvelles pour 41 actions anciennes ;
les rompus seront rachetés par le Compte de Liquidité BOA-COTE D'IVOIRE à la valeur théorique du droit d'attribution calculée sur la base du dernier cours coté de l'action à la BRVM à la date précédant la cotation ex-droit
- ✓ Date de jouissance : 1^{er} janvier 2016 ; les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2016
- ✓ Date de fermeture du registre des actionnaires : **10 juin 2016**
- ✓ Personnes concernées : tout actionnaire détenteur des titres à la date de fermeture du registre le **10 juin 2016**.

La BOA-COTE D'IVOIRE remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Fait à Abidjan, le 23 mai 2016



Le Directeur Général

M Abdelali NADIFI

A large, stylized handwritten signature in blue ink, extending from the name "M Abdelali NADIFI" and curving downwards and to the right.

A small, cursive handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.